



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

1^{er} juillet 2021

1,8 MILLION DE TRAVAILLEURS « ESSENTIELS DU QUOTIDIEN » RÉSIDENT EN ÎLE-DE-FRANCE : QUI SONT-ILS ? OÙ TRAVAILLENT-ILS ? OÙ RÉSIDENT-ILS ?

Caissiers, infirmiers, livreurs, médecins, professeurs, ouvriers de la logistique... Ces travailleurs exerçant une profession dite « essentielle du quotidien » subviennent chaque jour aux besoins de la population.

La pandémie de Covid-19 a mis sur le devant de la scène le rôle indispensable de ces travailleurs qui ont continué leur activité sur leur lieu de travail pendant le premier confinement de mi-mars à mi-mai 2020.

L'Insee, l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur), L'Institut Paris Région et l'Observatoire Régional de la Santé (ORS) Île-de-France ont publié conjointement deux notes pour apporter des éléments d'éclairage sur ces travailleurs essentiels.

Les travailleurs « essentiels du quotidien », une définition commune qui distingue 3 groupes :

- Les travailleurs de « première ligne » qui inclut les métiers de l'urgence et les métiers assurant les besoins vitaux du quotidien : santé, alimentation, transport et sécurité notamment.
- Les « relais des premières lignes » qui correspondent aux professions contribuant au bon fonctionnement et à la réalisation des missions des premières lignes et relève souvent des mêmes secteurs que ces dernières. S'y ajoutent d'autres fonctions clés : la logistique, l'information ou le secteur bancaire.
- Les « services publics du quotidien » qui assurent des missions de service à la population, indépendamment de la situation de crise sanitaire. Il s'agit des services publics de l'enfance et de l'éducation, du social et du sport.

Ces deux notes montrent que ces travailleurs essentiels du quotidien présentent des spécificités en termes de genre, d'origine, de temps de travail, de conditions d'emploi et d'accès au logement.

- La première note détaille **leur profil**, leurs niveaux de salaire et leurs conditions de logement : 55% des travailleurs essentiels du quotidien sont des femmes, 24 % sont immigrés, ils disposent de niveaux de salaires plus faibles que les autres actifs et ont plus souvent que les autres salariés des contrats à temps partiel ...
- La seconde analyse **la géographie** de leurs lieux de résidence et de travail : 34 % des emplois en Île-de-France sont des emplois essentiels du quotidien, une majorité (55%) des travailleurs essentiels réside à moins de 10 km de leur lieu de travail. Les actifs essentiels du quotidien occupent plus souvent un emploi dans leur département de résidence que les autres actifs.

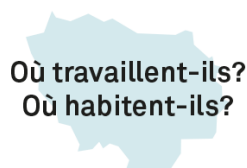
POPULATION ACTIVE

Près de 2 millions d'actifs franciliens exercent un métier « essentiel du quotidien »



Qui sont-ils?

- Majoritairement des femmes
- 1/4 sont des immigrés
- Un salaire médian inférieur de 10 % de celui de l'ensemble salariés
- Résident plus souvent dans le parc social



Où travaillent-ils? Où habitent-ils?

- Près de 160 pour 1 000 habitants
- Près des 2/3 des emplois dans la MGP
 - La majorité travaille et réside dans le même département
 - Nombreux à utiliser leur voiture pour se rendre au travail

Les professions dites « essentielles du quotidien » permettent de subvenir chaque jour aux besoins vitaux de la population

Exemples de professions « essentielles du quotidien »

- 58 000 travailleurs exercent une profession d'agents de propreté
- 176 000 travailleurs exercent une profession hospitalière (hors médecins)
- 97 000 travailleurs exercent un métier de la logistique

Lien des deux notes :

- [Qui sont les 1,8 million de travailleurs « essentiels du quotidien » résidant en Île-de-France](#)
- [Où habitent les actifs « essentiels du quotidien » qui travaillent en Île-de-France ?](#)

À propos de l'Apur (Atelier parisien d'urbanisme)

L'Apur est une association loi 1901 dont les principales missions sont l'étude et l'analyse des évolutions urbaines et sociétales à l'échelle de Paris et de la Métropole du Grand Paris. Il réunit autour de la Ville de Paris, de l'État et de la Métropole du Grand Paris, 27 partenaires métropolitains, territoires, syndicats techniques, établissements publics qui définissent chaque année un programme de travail qui détaille l'ensemble des études, observatoires et traitement de données mis en œuvre par l'Atelier.

<https://www.apur.org/fr>

Contact presse : communication@apur.org